



Desertion en temps de paix

Par **davguard**, le **24/07/2012** à **18:13**

Bonjour, je suis convoqué au tribunal de Metz le 5 septembre 2012 pour le motif suivant : désertion en temps de paix. Suite de cette convocation, j'ai eu du contact avec monsieur le bâtonnier de l'ordre des avocats pour me désigner un avocat commis d'office, cela a été fait avec succès, mais l'avocat que l'on m'a désigné me demande 813€ de frais. Faute de moyen, je contacte cet avocat pour lui faire part de ma difficulté financière (chômage, sur endettement...) et que je voudrais l'aide judiciaire ! Celui-ci m'a fermement dit : mais qui va me payer... je veux être payé la totalité de mes honoraires avant le procès si non je ne vous représenterai pas > je lui ai dit que je ne peux donc pas le laisser tomber !!! Aujourd'hui je ne sais plus comment faire, c'est le mois d'août, il me reste un mois... je voudrais me présenter seul mais je ne sais pas si cela peut être bon pour moi ? Je cherche un avocat qui pourrait m'aider à sortir de cette histoire car ça fait 2 ans que j'ai quitté l'armée depuis que j'ai rejoint ma vie... jamais j'aurai pensé 2 ans après... c'est le coup de massé... après 4 années de bon et loyal service pour la France. Merci

Par **anaisftv**, le **25/07/2012** à **12:20**

Bonjour, Je m'intéresse à la désertion pour un reportage et je suis à la recherche de personnes qui seraient actuellement dans cette situation. Peut-être est-ce le cas de l'un d'entre vous ? Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande. N'hésitez pas à me contacter : 06 89 08 39 12 Cordialement,

Par **anaisftv**, le **25/07/2012** à **12:20**

Bonjour,

Je m'intéresse à la désertion pour un reportage et je suis à la recherche de personne qui seraient actuellement dans cette situation. Peut-être est-ce le cas de l'un d'entre vous?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

N'hésitez pas à me contacter: 06 89 08 39 12

Cordialement,